

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord

Directeur général : Alain de SERIGNY

20, rue de la Liberté

— Trois éditions quotidiennes —

15 FRANCS

Téléphone : 373-80 à 85

L'ÉCHO D'ALGER JEUDI 31 DECEMBRE 1959

PANORAMA DE L'ALGÉRIE 1959

Une grande enquête réalisée par :

Maxime Baglietto, Serge Berthoud

Emile Cambron, Marie Elbe

R.-Yves Quiriconi et Robert Soulé

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord

PUBLICITE

à

TAM-

PUBLICITE

1, avenue

Posteur

Alger

Tél. 64-66-85

à 64-66-87

C.C.P. 144-19

ALGER, 20, rue de la Liberté. Tél. 63-73-80 à 85 - PARIS, 8, place de la Madeleine - C.C.P. 19-25 Alger

LA PACIFICATION

“Année Challe” pour l’armée et les rebelles

B IEN que le commandant en chef répugne à certaines formules de style qu’il juge trop faciles, les choses sont ce qu’elles sont et, s’il est vrai que l’année 1957 a été « l’année de la bataille d’Alger », l’année 1958 celle du « 13 mai », il semble difficile, dans un contexte de guerre de ne pas appeler « l’année Challe », les douze mois qui viennent de s’écouler en Algérie.

L’armée les a menés suivant un De surcroît, ces divisions se trou- taire pour dix fellaghas en 1958 11

L’armée les a menés suivant un plan méthodique, établi par le général Challe, dès les premières semaines de sa prise de commandement, c’est-à-dire au terme de l’année 1958. Ce plan, appliqué à l’Oranie en février 1959, s’est poursuivi implacablement d’Ouest en Est, pour atteindre, au terme de 1959, sa dernière phase dans le Nord constantinois. Pour en mesurer les effets et les résultats, il convient d’évoquer le profil militaire de l’Algérie, au moment où le plan Challe est intervenu.

FIN 1958 : L’armée vient de concrétiser son action politique du 13 mai : succès des grandes consultations populaires, référendum, législatives... La vague du F.L.N. reflue, dans les villes et les grandes zones de peuplement où un raz de marée d’espoir dope les populations et, de ce fait, assainit l’atmosphère.

Restent à réduire les zones de rébellion rebelles : grands massifs de l’Ouarsenis, de l’Atlas bliédéen, de la Kabylie, du Nord constantinois. Il faut encore parfois un bataillon pour s’y rendre, par des routes insalubres. La population demeurée dans ces régions échappe à notre contrôle, fournissant à la rébellion un support de milliers de sujets taillables et corvéables à merci. Amirouche tient la Kabylie, Si M’Hamed l’Algérois, Si Haouès le Sud, autant de chefs venus à la rébellion dès ses premières heures, et rompus à la guérilla.

Le potentiel intérieur de F.A.L. N. lui permet de servir 12.000 armes de guerre.

Aux frontières, problème posé par les bandes de plus en plus solides qui cantonnent impunément le long de la frontière franco-tunisienne, et organisées en 11 faïleks (bataillons). En territoire marocain, l’A.L.N. commence à s’organiser en katibas (compagnies), 4 ou 5 katibas louvoient dans la région de Figuig.

L’organisation extérieure des bandes est soutenue par le ravitaillement en armes fourni par l’Arabie séoudite, en Tunisie. Au Maroc, par l’aide des satellites soviétiques.

FEVRIER 1959 : LE PLAN CHALLE INTERVIEN EN ALGERIE. Ce plan consiste à prolonger dans les djebels l’assainissement déjà réalisé dans les plaines. Constitution de réserves générales : au départ, six régiments de paras aux ordres du général Gracieux, et un régiment étranger d’infanterie aux ordres du colonel Favreau. Il s’agit de « casser les bandes rebelles » et de les mettre à la mesure des unités de secteurs, ces unités renouées elles-mêmes plus agressives du fait de la création, dès janvier 1959, de commandos nouveaux, « les commandos de chasse ».

Le plan Challe va se dérouler d’ouest en est. Pour deux raisons : d’abord parce que l’Oranie, prise en main par de nouveaux chefs, Gambiez, Bigeard, est plus facilement traitable. Et puis, parce que les forces de réserve générale vont pouvoir s’accroître au fur et à mesure que le plan Challe se poursuivra en direction du Nord constantinois.

Une attaque aux frontières, seule, peut gêner le plan Challe. C’est un risque que le F.L.N. ne sera pas capable de rendre très dangereux. Le général Challe va « jouer ainsi ses galons de capitaine ». Il les gagne.

Calendrier de guerre de « l’année Challe » :

6 FEVRIER 1959 : Les réserves générales sont engagées dans la partie oranaise des monts de l’Ouarsenis et dans le Dahra. Katibas disloquées, 60 % de l’armement rebelle récupéré, le nombre des exactions dans l’ensemble de l’Oranie tombe à 2 ou 3 par jour. Quant au chef de la wilaya Lofli, il restera au Maroc. La plupart de ses subordonnés auront été tués.

23 MARS 1959 : Amirouche, chef de la wilaya 3 (Kabylie) et Si Haouès, chef de la wilaya 6 (Sud) sont tués, au cours d’un engagement, près de Bou-Saâda, alors qu’ils faisaient route vers la Tunisie.

19 AVRIL 1959 : Nos troupes s’attaquent aux massifs où se réfugient les bandes de la wilaya 4, Ouarsenis, les Braz, Atlas bliédéen. C’est l’opération « Courroie ». Elle durera jusqu’au 20 mai. Cette wilaya de l’Algérois est rongée intérieurement par un complot dévotionniste, fomenté par Oussedik, et qui s’est réglé par des coupes sombres dans les rangs rebelles : 494 exécutions, selon un compte rendu adressé à Tunis par le chef de wilaya. Encore ne dit-il pas tout sans doute.

5 MAI 1959 : Si M’Hamed, chef de la wilaya 4 disparaît mystérieusement. On évoque à propos de cette volatilisation, la présence, en wilaya 4, d’un chef kabyle, Si Ahcène, arrivé sur les ordres d’Amirouche, pour étendre les « purges » aux bandes de l’Algérois.

8 JUILLET 1959 : Opération « Etincelle » déclenchée dans les monts du Hodna. La rébellion en avait fait un lieu de transit d’armes et de ravitaillement.

De surcroît, le Hodna était la véritable charnière entre la Tunisie et les wilayas 3, 1 et 6.

22 JUILLET 1959 : Opération « Jumelles ». Dans la nuit du 21 au 22 juillet, les paras de la 10^e D.P. sautent dans l’Akkfadou, tandis que les fusiliers marins débarquent au cap Sigi, et que les réserves générales descendues en partie du Hodna viennent prêter main-forte aux Alpains du général Faure. Les rebelles se planquent. C’est la guerre des grottes qui commence. Au moment où le plan Challe s’applique au bastion kabyle, Amirouche est mort et sa succession assurée par Mira, et Mohand Ould Hadj. Tous deux sont aux prises avec un ancien lieutenant d’Amirouche, Alloua, qui les juge incompetents.

6 NOVEMBRE 1959 : Abandonné par les siens, Mira est tué dans un lit d’oued près de Bouira.

DECEMBRE 1959 : Après six mois d’opération Jumelles, 3.038 rebelles tués et 1.609 prisonniers, 40 % des armes automatiques et 50 % des armes individuelles de la Kabylie ont été récupérées.

2 DECEMBRE 1959 : « Pierre Précieuse ». Le plan Challe se prolonge dans le Nord constantinois. Trois divisions aux ordres des généraux Gracieux, Ducournau et Hubert sont engagées dans les refuges du Nord constantinois.

De surcroît, ces divisions se trouveraient en mesure d'intervenir sur le barrage sans déplacements longs ou coûteux, si besoin s'en faisait sentir, c'est-à-dire si le F.L.N. engageait contre le réseau de l'Est ses forces en Tunisie.

L'année 1959 a vu se renforcer les deux frontières : 250 km. de réseau doublent la ligne Morice, serrant de plus près la frontière tunisienne et l'ensemble du barrage qui longe la frontière marocaine a été électrifié. Au delà des barrages, l'A.L.N. est en train de tenter une réorganisation de ses bandes.

De plus en plus, des dissensions opposent les hommes et les chefs qu'ils se refusent à reconnaître. Ce qui est surtout vrai pour les rebelles cantonnés en territoire tunisien.

Là, le commandement rebelle pour renforcer l'intérieur rendu *à quia*, forme des groupes disparates, à base d'éléments des wilayas 1 et 4, 2 et 3, pour tenter de pénétrer en territoire algérien.

Quant aux bandes stationnées en territoire marocain, déjà peu nombreuses, elles ont vu filer sous leur nez, au printemps dernier, les 12.000 armes récupérées à Oran, après l'arraisonnement du « Lidice ». Depuis neuf mois, l'A.L.N. de l'Ouest se tient coi.

Quant au potentiel intérieur de la rébellion, l'armement est tombé de 12.000 armes de guerre à 9.000. Les bandes ne se reconstituent plus au fur et à mesure qu'elles sont étrillées. Elles ne comptent plus guère que 13.000 hommes, c'est-à-dire moins que celles de l'extérieur (10.000 en Tunisie, 5.000 au Maroc).

En revanche, 160.000 musulmans se battent aujourd'hui dans les rangs de l'armée française, dont 60.000 harkis, alors qu'en 1958, on en comptait 110.000 dont 28.000 harkis. Quant aux groupes d'auto-défense, ils sont forts de 11.000 hommes de plus que l'an dernier.

Les chiffres de nos pertes diminuent chaque jour. De un mili-

taire pour dix fellaghas en 1958, il est de 1 pour vingt en 1959. C'est encore trop fort, et il n'y a pas lieu de s'en réjouir, mais c'est au moins un signe de la baisse de combativité des rebelles.

Il est vrai que le F.L.N. cherche dans le terrorisme des succès qu'il ne peut plus obtenir dans les djebels. Et, quels que soient les effets spectaculaires de ce terrorisme, ses atroces conséquences, l'année 1959 est une année noire pour la rébellion: 19.100 exactions avaient marqué 1958. Le nombre est tombé en 1959 à 17.300, avec, en décembre, une moyenne de 30 exactions par jour, comme à la fin de 1955. Le nombre des victimes est tombé de 2.800 en 1958 à 2.200 en 1959. Là encore, c'est trop

Cette lutte contre le terrorisme, chacun doit la mener, et la lutte des civils doit s'appliquer à exiger le châtement des coupables, dès qu'ils sont pris.

Commandement des wilayas fin 1959:

Wilaya I (Aurès) : Si Lakdar (en Tunisie), wilaya aux prises avec les dissidents aurésiens.

Wilaya II (Nord-Constantinois) : Kafi Ali (en Tunisie), wilaya aux prises avec « Pierres précieuses ».

Wilaya III (Kabylie) : Mohand El Hadj, aux prises avec « Jumelles » et le chef déviationniste Al-loua.

Wilaya IV (Algérois) : Si Selah, aux prises avec des complots déviationnistes qui n'en finissent plus.

Wilaya V (Oranie) : Lotti (au Maroc) : wilaya complètement désorganisée.

Wilaya VI (le Sud). Sans chef. Le dernier chef, Ali ben Messaoud vient d'être arrêté par des rebelles de la wilaya IV. Il avait succédé à Taieb Djogiali, assassiné par ses capitaines de zone, lequel Djogiali avait pris la succession de Si Haoués, tué en même temps qu'Amirouche.

Implantation des municipalités élues au collège unique — Forte participation aux élections sénatoriales

L'ANNÉE 1959 a été marquée en Algérie par deux événements politiques importants : 19-26 avril, élections municipales ; 31 mai : élections sénatoriales. En ce qui concerne les élections municipales, il faut rappeler que celles-ci ont différé profondément des précédentes.

Le vote a eu lieu dans plus de 1.201 communes de plein exercice (au lieu de 400 la fois précédente). Les communes mixtes ont été supprimées et les femmes musulmanes ont participé au vote qui s'est déroulé au collège unique.

Les dates fixées étaient du 19 au 26 avril dans les communes de moins de 20.000 habitants au scrutin majoritaire à un tour et le 19 avril dans les villes de plus de 30.000 habitants au collège unique et à la proportionnelle et plus fort reste. Ces villes étaient notamment Grand-Alger, Bli-da, Orléansville, Oran, Bel-Abbès, Mostaganem, Mascara, Tlemcen, Constantine, Djidjelli, Philippeville, Biskra, Bône, Sétif, Bougie, Tizi-Ouzou.

Malgré la campagne très violente menée par le F.L.N. en faveur de l'abstention (thème : « boycottage des élections par le peuple algérien »), la participation électorale n'a été que de 4 à 5 % inférieure à celle enregistrée pour les élections législatives. On peut également considérer qu'à l'exception d'Alger où la multiplicité des listes a fait hésiter de nombreux électeurs, comme cela s'est produit autrefois en métropole, le pourcentage d'abstentions pour des élections municipales qui étaient ouvertes aux musulmans d'une manière aussi large n'a pas été plus considérable que celui enregistré dans un certain nombre de communes de la métropole.

Dans l'ensemble des 1.224 communes ayant pris part au vote, il y eut 3.499.036 inscrits et 2.158.795 votants, soit un pourcentage de 61,6 %. Ils élurent 11.558 conseillers de statut civil local et 2.437 de statut civil de droit commun.

Le Grand-Alger (750.000 habitants, 400.000 pour l'ancienne ville d'Alger et 350.000 pour les communes de la périphérie) a élu dans ses dix arrondissements 75 conseillers, dont 34 de statut civil de droit commun et 41 de statut civil local.

Caractère apolitique des « municipales »

En ce qui concerne l'orientation de son ensemble, la consultation municipale a présenté dans la plupart des cas un caractère apolitique, les candidats s'opposant soit sur des problèmes d'intérêts communaux, soit sur des questions de personnes et très rares étaient ceux se réclamant des partis classiques. Cependant, lorsque la compétition s'est située sur le plan politique, c'est autour de deux grands principes qu'elle s'est déroulée : l'intégration et l'adhésion à la politique gouvernementale concrétisée par le plan de Constantine. Encore convient-il de noter que même cette adhésion contenait implicitement, pour la majorité des candidats, une aspiration plus nuancée, mais cependant réelle à l'intégration.

Et il faut retenir aussi cette déclaration faite au lendemain du scrutin par un membre de la commission de contrôle des élections :

« Jamais on ne fera assez exactement en métropole le bilan de l'héroïsme dont les musulmans auront fait preuve pour jouer la carte française ».

Quelques jours après, les nouveaux conseillers élaient leurs maires, 521 de statut civil de droit commun et 632 de statut civil local. En ce qui concerne les 19 communes, communes de plus de 30.000 habitants, étaient élus 13 maires de statut civil de droit commun et 6 de statut civil local.

Pour Alger, le 30 avril, sur proposition de M. Fabiani, au nom de ses amis, M. Bouharaoua Mohammed était élu président du conseil municipal à une belle majorité.

Les sénatoriales

Le 10 mai, les conseillers désignaient près de 7.000 grands électeurs, lesquels ajoutés aux électeurs de droit formaient un collège électoral pour les « sénatoriales » de 20.129 voix. Les 78 conseillers du Grand-Alger eurent à désigner 301 délégués de statut civil local et 250 de statut civil de droit commun.

Les élections sénatoriales se déroulèrent le 31 mai. 32 sièges étaient à pourvoir pour l'ensemble de l'Algérie : 10 de statut de droit commun et 22 de statut local.

La compétition fut serrée dans l'Igamié d'Alger : 9 listes à Alger, 4 à Orléansville-Médéa, 2 à Tizi-Ouzou ; 37 listes pour l'ensemble de l'Algérie.

Ont été élus pour le département d'Alger, au second tour, MM. Schiaffino, Achour, Neddar, Paulhan. En Grande-Kabylie : MM. Marcellin, Benaceur, Belkadi, Abdelatif et pour le Chélif-Titteri, au second tour : MM. Montaldo, Bencherif, Benali Mustapha Menad.

Dans l'ensemble, ces élections ont été caractérisées par une très forte participation des grands électeurs (97 %).

Elections économiques et consulaires

Parallèlement à sa représentation dans les assemblées parlementaires et à l'installation de ses conseils municipaux, l'Algérie a vu assurée la représentation de ses intérêts économiques et professionnels au Conseil économique et social d'une part, aux chambres d'agriculture d'autre part. L'Algérie est représentée au Conseil économique et social par 17 membres dont 6 représentants des activités agricoles, 6 représentants des activités à caractère industriel, commercial et artisanal, 2 représentants des activités sociales et familiales, 3 représentants des organisations syndicales de salariés.

Le régime électoral des chambres d'agriculture métropolitaines a été étendu en 1959 aux chambres d'agriculture des départements algériens et des élections des représentants des électeurs votant à titre individuel ont eu lieu le 14 juin. L'entente entre les deux communautés rurales a abouti dans tous les départements à la constitution d'une seule liste, sauf dans le département de Grande-Kabylie où deux listes étaient en présence. Sur un total de 400.000 électeurs inscrits, 60 % ont pris part au vote.

Quant aux élections aux chambres et tribunaux de commerce, elles viennent de se dérouler. Les textes intervenus en 1959 ont largement augmenté le nombre des chambres de commerce existantes (14 au lieu de 8) et la représentation des citoyens de statut civil local.

Pour 1960, à moins de dissolution pas d'élection en perspective si ce ne sont celles des conseillers généraux qui devraient normalement se dérouler au printemps et auxquelles se préparent déjà pas mal de candidats.

LE PLAN

DE CONSTANTINE

Les "actions intérimaires" engagées en 1959 faciliteront le démarrage dès les premiers mois de 1960

Le premier résultat obtenu en 1959 dans le domaine du Plan de Constantine, est la préparation matérielle et, pourrait-on dire, physique de ce Plan. Quand, le 3 octobre 1958, place de Brèche, à Constantine, le général de Gaulle a annoncé ce vaste programme, il n'existait aucun texte précis fixant DANS LE DETAÏL les besoins qui pouvaient être satisfaits en 5 années et les moyens capables d'y parvenir.

Il s'agissait donc avant toutes choses de tracer ce programme, d'élaborer le document « Plan ». Toute l'année 1959 devait être consacrée à cet énorme travail. Les délais ont été respectés. Les commissions verticales et horizontales ont livré les résultats de leurs travaux à l'examen des instances supérieures et le Conseil supérieur du Plan doit se réunir fin janvier à Alger pour prendre connaissance du projet. Le texte sera vraisemblablement rendu public dès les premiers jours de février. Le démarrage du Plan sera donc effectif dès le début de 1960.

Pour bâtir le plan

1.700 personnes

1.700 personnes ont, en 1959, conjugué leurs efforts pour bâtir le Plan : 209 métropolitains (dont 80 fonctionnaires), 900 Algériens de souche européenne (dont 300 fonctionnaires), 600 Algériens de souche musulmane (dont 50 fonctionnaires), les 12 commissions départementales (316 Européens, 183 musulmans) avaient pour tâche d'étudier tout ce qui touche à la vie des populations : agriculture, hydraulique, petites industries, équipement rural, communications secondaires, écoles, centres de santé, etc... Leurs suggestions ont été soumises aux cinq commissions centrales (68 métropolitains, 328 « Européens », 52 musulmans) qui traitent de l'aménagement général du territoire, agriculture et développement rural, développement industriel, action sociale et culturelle, plus la commission de synthèse.

Enfin, au sommet de la pyramide, le Conseil supérieur du Plan que préside M. Salah Bouakouf, secrétaire général adjoint pour les Affaires économiques à la Délégation générale. Le Conseil compte 43 membres : 14 métropolitains, 14 « Européens » et 15 musulmans.

C'est le Conseil supérieur qui se réunira à Alger fin janvier pour mettre la dernière main au projet. Le Plan de Constantine n'est pas l'œuvre de la seule administration. Les éléments les plus divers et les plus représentatifs de la population y ont contribué, depuis le haut fonctionnaire jusqu'au petit agriculteur en passant par le syndicaliste.

Les actions intérimaires

On ne s'est pas, pour autant, contenté en 1959 de préparer des dossiers. Tout au long des douze mois qui viennent de s'écouler, bon nombre d'« actions intérimaires » ont été engagées, en Algérie, pour faciliter et préparer le démarrage du Plan de Constantine.

Dans le domaine de l'industrie, l'effort d'équipement a été largement intensifié, 189 entreprises ont reçu à ce jour l'agrément des autorités et trouvent ainsi la possibilité de s'installer en Algérie (80) ou de s'y développer (109) à des conditions intéressantes.

On notera à cet égard le développement considérable en Algérie des firmes « Berliet » et « Renault ».

La « zone industrielle décentralisée » de Tizi-Ouzou est en cours de réalisation. Une douzaine d'entrepreneurs ont déjà manifesté leur volonté de s'y installer. Quelques projets de grande envergure ont été précisés en 1959. Le complexe sidérurgique de Bône par exemple qui produira 400.000 tonnes de fonte et 450.000 tonnes de lingots d'acier, créant ainsi 4.000 emplois nouveaux.

Le tracé du gazoduc Hassi-R'Mel - Méditerranée (Oran et Alger) a été arrêté au cours des derniers mois et le piquetage du « conduit » se poursuit sur le terrain. Les travaux commenceront en 1960 et le gaz arrivera à Alger et Oran en 1961.

150.000 hectares acquis par la C.A.P.E.R.

Dans le domaine de l'agriculture, 150.000 des 250.000 hectares que le Plan de Constantine consacre à la réforme agraire sont déjà acquis par la Caisse d'accèsion à la propriété et à l'exploitation rurale.

Les difficultés soulevées par les regroupements intensifs de populations ont conduit les autorités à lancer le « programme des 1.000 villages » appelés à remplacer les centres insalubres et économiquement défavorisés. En novembre, 170 de ces villages avaient été inaugurés. Très souvent, à cette occasion, se crée une S.C.A.P.C.O. (Section coopérative agricole du Plan de Constantine), outil remarquablement adapté aux nécessités locales.

Il faut encore souligner les changements intervenus dans l'administration des S.A.P. Les Sociétés agricoles de prévoyance dont le nombre a été réduit de 93 à 79 s'appliquent désormais au cadre territorial de l'arrondissement.

Les modifications intervenues dans l'administration des S.A.P. s'accompagnent d'une rénovation audacieuse des méthodes : création de groupements coopératifs de base et de zones-pilotes.

Un gros effort a également été entrepris dans le domaine de la formation professionnelle des moniteurs du paysannat. Un seul centre de formation existait (à Rovigo) début 1959. On en compte sept aujourd'hui en Algérie.

En dehors de ces actions qui se situent nettement dans le cadre du Plan de Constantine, il ne faut pas négliger de signaler les progrès accomplis en 1959 dans des domaines très divers : scolarisation, assistance médicale, routes et chantiers, habitat..., mais qui participent tous à la promotion humaine et sociale des habitants de l'Algérie.

L'ÉCONOMIE

Déficit de la balance commerciale compensé par un accroissement corrélatif du niveau de vie des populations — Installation de nombreuses entreprises industrielles

COMME les années précédentes, 1959 a été marquée par le déséquilibre croissant de la balance de commerce extérieur (diminution progressive du taux des exportations par rapport aux importations : 64 % en 1954 ; 55 % en 1956 ; 45 % en 1957 ; 42 % en 1958 ; 31 % pour les quatre premiers mois de 1959).

Ceci pourrait apparaître comme l'indice d'une conjoncture particulièrement inquiétante, mais ne fait, en réalité, que traduire la situation d'une économie encore incapable de répondre elle-même à ses besoins croissants et d'un territoire en plein effort d'équipement.

L'Algérie exporte encore surtout des matières premières et des produits agricoles et importe des biens de consommation et d'équipement plus onéreux. En définitive, ce déficit se solde par un accroissement corrélatif du niveau de vie des populations. Le poste « alimentation » accuse pour les quatre premiers mois de 1959 une plus-value de 9.446 millions par rapport à 1958 et celui des produits finis destinés à la consommation, une plus-value de 7.460 millions.

Le déséquilibre de la balance commerciale qui exprime l'effort financier de la métropole s'atténuera lorsque les moyens de production nouveaux contribueront à l'augmentation des exportations.

Cette conviction de l'administration est partagée par M. Chollet, président de la Confédération générale du patronat, qui déclarait, voici quelques jours : « Le déficit de notre commerce extérieur axé de plus en plus vers la métropole, ne nous inquiète pas dans la mesure où il traduit notre effort d'équipement et les importations nécessaires à l'œuvre de pacification. Par contre, nous nous inquiétons de ne pas voir l'augmentation nécessaire de nos importations atténuée par une augmentation de nos exportations.

Bien au contraire, celles-ci déclinent puisqu'elles n'ont atteint que 141 milliards pour le premier semestre 1959 contre 171 milliards pour le semestre correspondant de 1958. Une action est à entrepren-

dre dans ce domaine. Elle mérite tout l'appui que pourront lui apporter les pouvoirs publics. »

Le mouvement des prix

En matière de prix, l'Algérie a connu en 1959, comme la métropole, une hausse lente mais régulière des prix qui trouve sa source dans la dévaluation du franc, la suppression progressive des subventions et dans des difficultés en matière de produits alimentaires. A ce sujet, le récent confédéral de la C.G.P.A. a estimé que nous pouvons espérer arriver à un seuil et connaître — si on n'augmente pas les charges pesant sur les entreprises — une stabilité qui est nécessaire à la prospérité.

A cet égard, les organismes professionnels du commerce souhaitent qu'en matière de réglementation des prix, tout en rendant hommage aux conditions dans lesquelles s'exerce le contrôle, que l'on en revienne à la liberté des prix, seule vérité économique.

Industrialisation et détaxations

En 1959, dans le cadre du plan de Constantine, de nombreuses et nouvelles entreprises se sont implantées en Algérie. Comme l'administration, les organismes professionnels croient en la nécessité d'industrialiser l'Algérie. Le développement déjà atteint de l'agriculture, disent-ils, la nécessité de relever le produit brut et de fournir de l'emploi, le principe qui veut que l'industrie soit le meilleur client de l'industrie, commandent l'industrialisation de notre province.

Cependant, ils ont une inquiétude : c'est le fossé qui risque de se creuser entre industries agréées bénéficiant d'un régime privilégié et entreprises anciennes. Ils com-

prennent qu'une prime de bon accueil soit accordée aux nouveaux venus, mais pensent que le problème de l'industrialisation ne sera résolu que si toute l'industrie est rendue plus attrayante en Algérie.

A cet égard, ils se félicitent des mesures déjà intervenues (détaxation de certaines charges sociales et fiscales, marchés réservés), mais regrettent que la détaxation des investissements n'ait pas encore été accordée à ce jour.

Enfin, l'année 1959 a été marquée (tous les contribuables l'ont en mémoire) par une innovation en matière fiscale que l'administration a intitulé « accélération du recouvrement des impôts ». En fait, ce nouveau système de perception a été une lourde charge pour la trésorerie des entreprises, en particulier du moyen et petit commerce.

Chacun, disent leurs organisations professionnelles, s'accordait sur la nécessité d'accélérer ce recouvrement, mais il était nécessaire qu'une période de transition plus large soit instituée. Ces organismes ont signalé différents cas individuels à l'administration. Ils espèrent qu'à l'occasion de la nouvelle année, elle voudra faire preuve d'une bienveillance toute particulière.

LES ÉCHANGES

MARITIMES ET AÉRIENS

*Accroissement considérable des trafics.
Travaux d'extension du port et mise
en service des "Caravelle"*

ALGER, qui a rang de troisième port de France et de la Communauté, a vu, cette année encore, s'accroître son trafic portuaire. Toutefois, en raison de l'équipement économique du pays, le déséquilibre subsiste toujours entre les importations et les exportations.

Pour les six premiers mois de l'année, les chiffres du trafic comparés à 1958 montrent déjà une augmentation de 494 navires (entrées et sorties), représentant un accroissement de 1.435.100 tonnes de jauge nette, de 14.900 passagers et 185.500 tonnes de marchandises diverses. Bien entendu, les chiffres concernant le trafic passager sont en partie faussés par la situation actuelle et les navettes constantes de troupes entre l'Algérie et la métropole : en 1958, sur 608.000 passagers, il fallait déduire 387.000 militaires.

Il est fort probable, à la lumière de ces quelques chiffres, que 1959 voie le trafic annuel total de marchandises passer le cap des 5 millions de tonnes.

Devant cet accroissement considérable, la chambre de commerce et les services intéressés des Ponts et Chaussées ont dû attirer l'attention des pouvoirs publics sur les travaux d'extension et d'aménagement des installations portuaires.

Les travaux d'avancement du quai d'Arcachon ont débuté cet automne, tandis que se poursuit

la construction de la nouvelle station du pilotage.

Air

Avec l'arrivée très remarquée des « Caravelle », l'aéroport d'Alger - Maison-Blanche, qui vient directement après Orly pour l'importance de son trafic, a connu cette année encore un essor prodigieux.

Son trafic général, qui croît à raison de 7 à 8 % par an, a enregistré au moment de l'exode des « vacanciers » une poussée de 24 % par rapport à 1958.

Les statistiques officielles de la Direction de l'aéronautique civile en Algérie montraient déjà pour le premier trimestre un accroissement du nombre des avions (+978) et des passagers (+38 mille 044). A l'issue du premier semestre (13.461 arrivées et départs d'avions), l'importance du trafic dépassait déjà la moyenne de 1958 (25.219 avions pour l'ensemble de l'année).

Le port aérien d'Alger - Maison-Blanche, en raison de l'importance de son trafic (civil et militaire) s'enrichira sous peu d'une nouvelle piste d'envol destinée aux « Caravelle »

LE PÉTROLE

Hassi-Messaoud : l'oléoduc à Bougie qui devient premier port pétrolier de France — 1960, année d'Hassi-R'mel

La merveilleuse aventure de l'« or noir » saharien a connu, au cours de l'année 1959, un développement prodigieux. Que ce soit sur le gisement d'Hassi-Messaoud où opèrent la S.N. REPAL et la C.F.P. (A) ; à Hassi-R'Mel, ce phénoménal réservoir de gaz naturel, à Edjeleh avec la C.R.E.P.S. ou à El-Gassi (S.N.P.A.), partout les pétroliers français ont enregistré d'importants résultats.

Hassi-Messaoud

Que de chemin parcouru depuis juillet 1956 ! A la fin de 1958, un demi-million de mètres-cubes de pétrole avaient déjà été livrés grâce à la combinaison « petit pipe-train ». A ce moment, 21 puits étaient terminés, dont 20 productifs.

Alors commença la phase importante des grands travaux. En juillet 1958 arrivèrent à Touggourt les 25 premiers kilomètres de tubes pour la construction du gros oléoduc Hassi-Messaoud - Bougie. L'industrie française sut faire face à tous les problèmes qui se présentèrent à elle à cette occasion. De leur côté, le G.R.E.P. et la S.O.C.O.M.A.N. remplirent, dans des conditions souvent difficiles (sécurité, mauvais temps) les engagements qu'ils avaient souscrits. Et le 19 novembre 1959, le pétrole brut arrivait à Bougie. Au même moment, au terminal, les installations étaient prêtes à recevoir 16 à 17.000 mètres-cubes-jour.

D'autre part, les progrès sensibles des méthodes de forage ont permis de descendre le dernier tubage à 3.200 m. en 50 jours contre 90 à 100 auparavant. Ce gain de temps (environ 50 pour cent) est appréciable dans le domaine de l'exploitation et de 21 le nombre des puits est passé en un an à 55 dont 52 productifs.

La fin de l'année voit le chiffre de deux millions de tonnes de pétrole pratiquement atteint et les perspectives d'avenir sont pleines de promesses (sept millions prévus en 1960).

Quant à la capacité de récupération du pétrole, fixée à 350 millions de tonnes en fin 1958, elle s'est sensiblement améliorée avec les résultats acquis en 1959. Compte non tenu de la récupération secondaire dont le principe, par reinjection de gaz, actuellement à l'étude, demandera quatre à cinq années de travaux, la capacité actuelle de récupération est voisine de 500 millions de tonnes.

L'année 1959 a été également marquée pour la S.N. REPAL par la reprise d'une petite activité dans le Nord de l'Algérie, notamment dans le djebel ONK où des indices d'huile encourageants ont été obtenus. Les travaux se poursuivent activement tout près d'une mine de phosphate qui pourrait assurer la relève de celle du Kouif en voie d'épuisement.

La décision de reprise des travaux dans la région de Colomb-Béchar entraîne une vive activité dans la vallée du Zousfana, à 50 kilomètres à l'est de Béchar, où l'on prépare des emplacements de forages.

1959 restera aussi pour nous l'année de la découverte par la S.N.P.A. de l'important gisement d'El-Gassi, au sud d'Hassi-Messaoud.

Hassi-R'Mel

Cinq puits sur huit ont été mis en état de produire. Ils offrent actuellement une capacité de deux millions de mètres-cubes-jour. Les possibilités de production sont d'ailleurs énormes et la mise en production est simple et rapide,

étant donné la faible profondeur des puits. Ce gisement peut faire face à toutes les demandes avec ses réserves en place de l'ordre de 2.000 milliards de mètres-cubes de gaz humide à 150 grammes de gazoline au mètre-cube. Il pourrait alimenter sans difficulté tous les pays d'Europe qui en feraient la demande, et ce pour un temps pratiquement illimité. (Les conditions de transport à travers la Méditerranée actuellement à l'étude ne sont pas encore arrêtées).

La décision de construire le « feeder » de 24 « pouces » jusqu'à la côte algérienne via Relizane, avec une bretelle sur Arzew et Oran, et une autre sur Alger, a été prise. Les premiers tubes sont arrivés, et les travaux ont commencé. Si 1959 a été l'année d'Hassi-Messaoud, 1960 sera celle d'Hassi-R'Mel.

Edjeleh

Alors que 1958 avait été encore et surtout une année d'exploration et de découvertes de nouvelles structures productrices, l'année 1959 aura été marquée pour la C.R.E.P.S., dans son secteur oriental, par l'exécution d'importants travaux destinés au développement et à la mise en production des gisements et à l'évacuation du brut vers le nouveau port pétrolier de La Skhirra (Tunisie) dont la construction est déjà avancée.

Déjà les gisements d'Edjeleh et de Zarzaitine sont reliés par deux pipe-lines distincts à la nouvelle base d'In-Amenas, point de concentration du brut et, point de départ du pipe-line de 24 pouces In-Amenas - La Skhirra (780 kilomètres). Le pétrole d'Edjeleh est déjà arrivé aux réservoirs d'In-Amenas et celui de Zarzaitine le suivra bientôt.

De son côté, la T.R.A.P.S.A. conduit activement les travaux de construction du pipe-line In-Amenas - La Skhirra, dont une centaine de kilomètres sont actuellement en place. Tous les tubes nécessaires à son achèvement sont à pied d'œuvre.

Les forages d'exploration se poursuivent activement et 1961, première année de pleine exploitation, verra une production de 7,5 à huit millions de tonnes.

Quelques chiffres illustreront mieux encore le remarquable travail accompli par la C.R.E.P.S. dans ce secteur désolé du Sahara : 9 novembre 1955, début du premier sondage du secteur oriental, Edjeleh-101 ; 6 janvier 1956, première venue d'huile à Edjeleh-101 (2 m3-heure) ; 6 mai 1956, début du forage de Tiguentourine-101 (venue d'huile en juin) ; 22 février 1957, début du sondage Zarzaitine-101 ; 23 janvier 1958, 20 m3-heure d'huile à Zarzaitine n° 2 ; 19 mai suivant, venue éruptive d'huile à El-Aced-Larache (18 m3-heure). En juillet, les résultats de Zarzaitine 5 et 6 étonnent considérablement les réserves prouvées du gisement ; 13 novembre, venue éruptive d'huile à Ouan-Taredert (6 m3-heure) ; le 29 décembre, venue éruptive d'huile à Dome a Collonias (5 m3-heure) et l'année 1959 s'ouvre par un important test d'huile à Hassi-Mazoula, le 2 janvier. Et la mise en production des gisements déjà découverts, ou partiellement reconnus, permettra d'utiliser la capacité totale du « pipe », soit 14 millions de tonnes.

Ainsi, moins de dix ans après l'arrivée de ses premiers géologues au pied du Hoggar, la C.R.E.P.S. sera à même de couvrir le quart des besoins français en pétrole !

OMIE

LES SPORTS

Succès particulièrement marquants en volley-ball et en natation — Un espoir algérois : la réalisation du stade des Tagarins

LES sportifs algérois qui attendent avec impatience la réalisation de leur stade des Tagarins n'ont pas à se plaindre de l'année 59 qui leur a apporté bien des satisfactions.

En football, l'OHD, après de brillants exploits en Coupe de France où il dispose de Gueugnon et de Roubaix, avant de s'incliner de justesse devant Rennes, devient champion d'Alger et remporte à Oran le titre de champion d'Algérie en disposant du SC Bel-Abbès, lui-même vainqueur de la Coupe d'Algérie.

Le Gallia Sports, dépossédé de son titre, se console en remportant la Coupe Edmond Forconi.

En athlétisme, c'est surtout la consécration des jeunes d'Hydra et en particulier de J.-P. Schiavo, Devaux et de Mlle Hournarete, championne de France au saut en hauteur.

En natation, les championnats de France, disputés à Alger, confirment non seulement la supériorité de Montserret et de Heda Frost parmi les meilleurs nageurs de France, mais permettent à Curtillet de s'imposer comme l'un des meilleurs espoirs français.

En cyclisme, saison remarquable du jeune Hubert Ferrer, qui termine par une brillante victoire au championnat de France militaire, après s'être distingué au Grand Prix et au Critérium de l'« Echo d'Alger ».

En volley-ball, les deux grandes équipes algéroises, CASBNCI et Hydra parviennent en finale du championnat de France et ce sont finalement les banquiers qui s'emparent du titre de champion de France.

En basket-ball, victoire de l'AS Montpensier au championnat d'Alger, mais Bridja Sport remporte le championnat d'Algérie.

En rugby, Ménerville, après une excellente saison, obtient le titre de champion d'Alger.

En boxe, reprise d'activité chez les amateurs qui trouvent dans les militaires affectés en Algérie de brillants adversaires et l'un d'eux, Levêque, remporte le cham-

pionnat de France de sa catégorie et devient l'un des plus représentatifs de l'équipe de France.

En tennis, notre charmante collaboratrice Mlle Rees Lewis obtient d'incontestables succès en Algérie et en métropole, dont deux victoires sur la championne de France, Mlle De la Courtie ; tandis que chez les messieurs, Conquy demeure le meilleur joueur d'Algérie.

En automobile, l'écurie Alger s'impose en Algérie et Dumay se confirme notre meilleur pilote avec Wybo au Tour de France.

En motocyclisme, de nombreuses épreuves permettent aux Gœtz, Ciancio, Assante, Fracès, etc... de rivaliser avec les champions métropolitains aussi bien en course de vitesse qu'aux épreuves de moto-cross.

En gymnastique, l'excellent comportement de Mlle Tur (Husseïn-Dey) et les exploits de Caymaris (Raïliement de Mustapha), dans les épreuves internationales donnent une nouvelle impulsion à la gymnastique algéroise.

En yachting, les championnats de la Méditerranée des snipes couronnent une saison particulièrement active. « Vauriens », « 5.0.5 », « Ailes » et « Snipes » algérois constituent l'une des flottilles les plus importantes d'Europe.

En aviron également, les Algérois, ceux du Rowing et du Sport nautique obtiennent les premières places aux championnats d'Algérie, malgré les difficultés d'entraînement.

Hockey, tennis de table, judo, escrime surtout, grâce à J.-C. Magnan, hand-ball, lutte, poids et haltères, tous les sports ont une réjouissante activité. Une activité qui s'étendra davantage lorsque la ville d'Alger, ville-pilote, disposera de son grand stade et de sa salle des sports.

Le vœu que nous formulons pour eux.